

SESSIONI URDINARIA DI U 6 DI FARRAGHJU DI U 2020

N° 2020/ M2 /18

MUZIONI
CÙ DUMANDA D'ESAMI PRIURITARIU

- **DIPUSITATA DA** : Pascal ZAGNOLI PÀ U GRUPPU « *CUSTRUIMU L'AVVENE* »
 - **UGHJETTU** : Réorganisation du réseau CANOPE
-

CONSIDERANT la spécificité du réseau CANOPE de Corse ;

CONSIDERANT que le CANOPE est un outil pédagogique indispensable au service de l'enseignement, et notamment de l'enseignement de la Langue et Culture Corse ;

CONSIDERANT que la suppression des éditions papiers entraine des dysfonctionnements dans les établissements n'étant pas pourvus de supports numériques adaptés ;

CONSIDERANT que l'arrêt, à terme, de toute production de supports pédagogiques entrainerait la perte d'une ressource de qualité pour les enseignants ;

CONSIDERANT que la réorganisation du réseau CANOPE entrainerait des pertes d'emplois ;

L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ DI A CORSICA

DEMANDE le maintien des éditions papiers en attendant que les nouvelles missions du réseau CANOPE soient définies ;

DEMANDE la prise en compte, dans le processus de réorganisation, de la spécificité du CANOPE de CORSE en matière de production de supports éducatifs en Langue et Culture Corse ;

DEMANDE au Conseil Exécutif d'envisager, avec le Rectorat, toutes les solutions permettant la sauvegarde de ce service de qualité ;

APPORTE son soutien aux salariés dont les emplois sont menacés ;